



# Cabinet Conseil en Transmission, Cession, Acquisition de PME : Industrie - Services & Hôtellerie



## Notre Cabinet d'Affaires

Transactions des Alpes concentre son activité d'accompagnement dans la Vente, la Cession, l'Achat, la Reprise de PME : Industries - Services et Hôtellerie.

## L'activité du Cabinet :

Transactions des Alpes est particulièrement efficace dans la cession d'entreprises de taille moyenne (5 à 50 salariés), domaine dans lequel il allie savoir faire et relationnel.

Sa compétence dans ce secteur et sa connaissance du tissu local, constituent des atouts supplémentaires pour les primo-accédants.

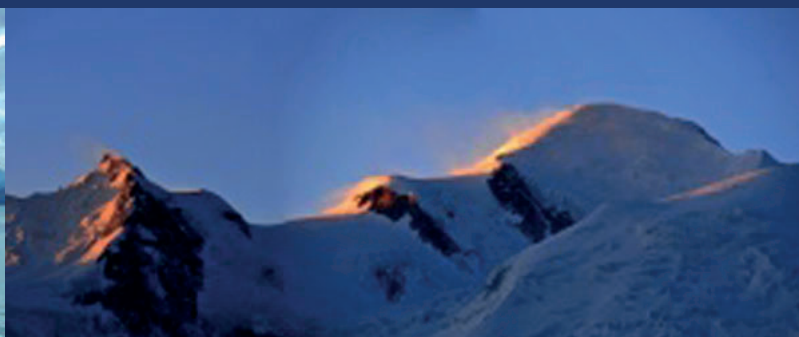
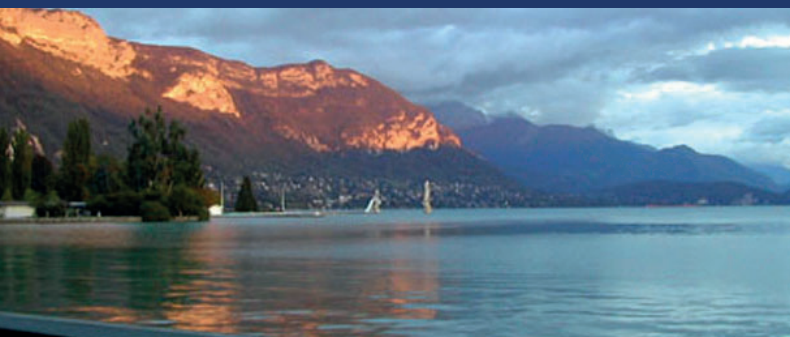
L'activité du cabinet est stimulée par le nombre croissant d'acquéreurs désireux de s'installer dans la région Savoie Mont-Blanc, attirés par son attractivité.

Les «Pays de Savoie» constituent une des rares régions offrant un tourisme étalé sur deux saisons ainsi qu'une économie dynamique très diversifiée, .

Ils bénéficient d'un attrait touristique permanent grâce à la diversité des paysages, leurs villes historiques et leurs sites exceptionnels.

La région Savoie - Mont Blanc attire de nombreux frontaliers aisés, garants pour les artisans et entrepreneurs d'un niveau de vie élevé.

Des industries de pointe spécialisées alliées à un secteur recherche et développement performant, un enseignement supérieur drainant de nombreux jeunes porteurs de projets innovants, sont les acteurs d'un avenir prometteur.



# Vous êtes repreneur

## Des professionnels vous assistent dans votre démarche.

L'expertise du Cabinet Transactions des Alpes dans de nombreux domaines vous aidera à définir la faisabilité d'un projet compte tenu de vos atouts professionnels, de vos apports financiers, de vos priorités d'orientation et de la qualité de vie souhaitée.

Vous êtes en recherche d'une affaire à reprendre, d'un nouveau challenge d'avenir; adressez-vous à des professionnels de la transaction, spécialisés en entreprises, commerce et hôtellerie afin de cibler le projet idéal.

## Aperçu des prestations proposées par le Cabinet Transactions des Alpes.

- Evaluation de la valeur de l'affaire établie sur base de l'activité, la situation géographique, le matériel, le savoir-faire, la pérennité, les besoins d'investissement, les perspectives d'évolution.
- Constitution d'un dossier de présentation détaillé, structuré par chapitre, abordant les points inhérents à l'activité.
- Accompagnement d'un interlocuteur du Cabinet Transactions des Alpes lors de chaque étape.
- Conduite des négociations en collaboration étroite avec les experts juridiques et comptables des parties.

## *L'intervention du Cabinet Transactions des Alpes ne se limite pas à une mise en relation, elle perdure jusqu'à la finalisation de la transaction au jour de la cession.*

Constitution et défense des dossiers bancaires : le statut de Courtier en opérations de banques (IOBSP), les relations privilégiées entretenues avec les partenaires financiers, le climat de confiance établi, alliés à des outils de gestion et de simulation permettent à Philippe Navaux d'établir un dossier de demande de financement complet qui optimisera les chances d'aboutissement du projet.

Les rémunérations du Cabinet Transactions des Alpes, établies sur base d'un pourcentage du prix de la transaction sont facturées lors de la concrétisation définitive de l'opération, sans aucun frais de dossier préalable.

Elles font l'objet d'un mandat de vente ou de recherche dûment établi.

Cette rémunération est payable au jour de la signature définitive de la vente sans frais de dossier préalable.



# Vous êtes cédant

## Aperçu des prestations proposées par le Cabinet Transactions des Alpes

- Estimation de la valeur du bien basée sur la rentabilité, l'équipement, le savoir-faire, la position face à la concurrence, les besoins d'investissement, et les spécificités propres au secteur d'activité.
- Définition en accord avec le cédant du montant souhaité et des modalités de la transaction. Un mandat de vente spécifie le cadre exact de l'intervention du Cabinet Transactions des Alpes.
- Constitution d'un dossier détaillé de l'entreprise, abordant en différents chapitres les éléments essentiels de l'étude.

Ce dossier est remis au candidat acquéreur moyennant un engagement de confidentialité signé et éventuellement l'accord préalable du cédant si souhaité (croissance externe).

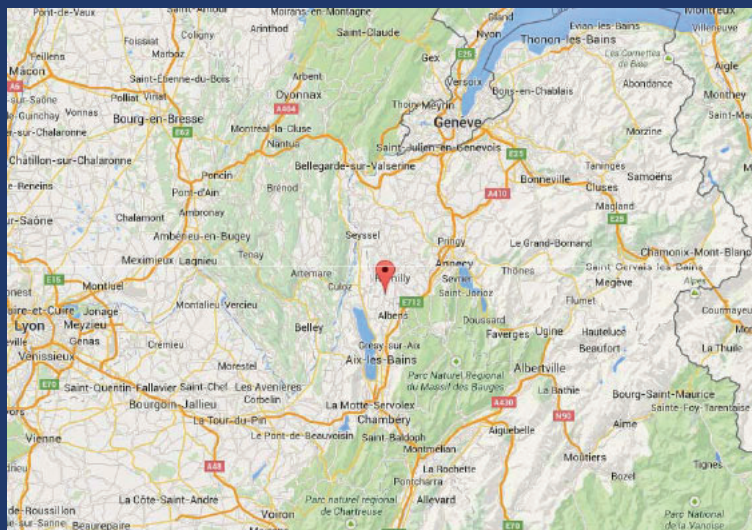
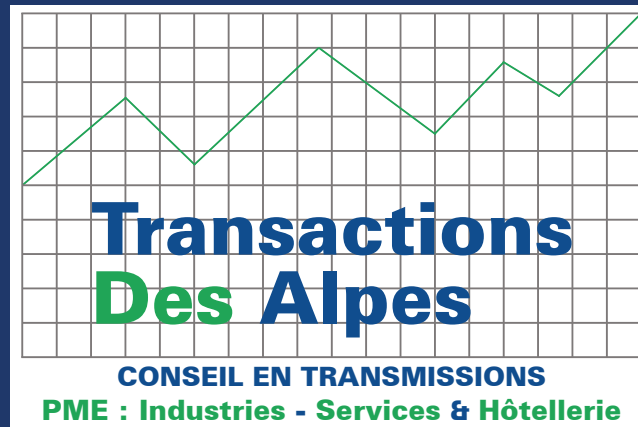
- Diffusion d'une fiche signalétique aveugle de l'affaire au niveau national par le biais du site internet Transactions des Alpes.
- Diffusion sur les principaux sites de transmission grâce aux partenariats mis en place avec les acteurs professionnels du secteur.
- Définition du profil de l'acquéreur (repreneur individuel, professionnel en recherche de croissance externe...)
- Communication de la mise sur le marché du bien sélectionné aux acquéreurs inscrits dans la base de données de Transactions des Alpes.
- Sélection des candidats repreneurs (fonds propres, motivation, expérience professionnelle...)
- Le rôle du Cabinet Transactions des Alpes ne se limite pas à une mise en relation, il accompagne toutes les étapes de la transaction jusqu'à la réitération de l'acte de vente.
- Présence d'un intervenant du Cabinet Transactions des Alpes lors de chaque visite de l'affaire ou entrevue avec les cédants.
- Conduite des négociations en collaboration étroite avec les experts des parties.
- Dans le cadre de son activité de courtage en opérations bancaires, Philippe Navaux, expert IOBSP constitue et défend les dossiers de demande de financement. Son expertise des marchés financiers, les relations privilégiées entretenues avec les principaux partenaires, le climat de confiance établi, alliés à ses outils de gestion et simulation permettent la constitution d'un dossier de demande de financement complet conforme à l'attente des décideurs qui optimisera les chances d'aboutissement du projet.

- La rémunération du Cabinet Transactions des Alpes est établie sur base d'un pourcentage de la valeur de la transaction, spécifié dans le mandat de vente ou de recherche établi initialement.

Cette rémunération est payable au jour de la signature définitive de la vente sans frais de dossier préalable.







## Transactions des Alpes Philippe Navaux

583 Route de Marigny  
74150 Massingy

Lieudit Beranger  
73440 Les Belleville

Téléphone : 06 81 67 26 94

Email : [info@transactionsdesalpes.fr](mailto:info@transactionsdesalpes.fr)

Site internet : [www.transactionsdesalpes.fr](http://www.transactionsdesalpes.fr)